

## LE PORTAIL FAMILLE CHANGE ! Ma gestion en quelques CLICS !

L'Espace famille ne sera plus disponible à compter du 31 juillet 2018.

### Que dois-je faire ?

Je rends ma carte de badgeage à la mairie, je n'en aurai plus besoin. Il n'y aura plus de borne de badgeage.

### Il me reste de l'argent sur mon compte famille !

Je serai remboursé automatiquement par chèque. Si mon solde est débiteur, je le crédite avec le montant nécessaire.

## LE NOUVEAU PORTAIL FAMILLE SERA DISPONIBLE DES LE 20 AOÛT EN PAGE D'ACCUEIL DU SITE DE LA VILLE [www.saintgelydufesc.com](http://www.saintgelydufesc.com)

En août, je recevrai mon identifiant et mon mot de passe par courriel ou par courrier (si je n'ai jamais renseigné mon adresse mail).

### Que dois-je faire ?

Je me connecte et j'ouvre mon compte.

Je peux réserver l'ALP du matin, l'ALP du midi avec la restauration, la Garderie, l'ALP du soir, les Etudes surveillées et l'ALSH les Galopins pour l'année, le mois, la semaine (et jusqu'au mercredi minuit pour la semaine suivante).

### ET SI JE N'AI PAS ACCES A INTERNET ?

Je peux toujours réserver sur les sites ou à la mairie.

### ET SI J'AI OUBLIE DE RESERVER ?

Les encadrants des ALP seront habilités à inscrire mon enfant à la restauration scolaire et aux activités. Mais, cela doit rester exceptionnel !



La vie côté bien-être !

## RENTREE 2018/2019

A la rentrée, le temps d'enseignement sera réparti sur 4 jours :

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI.

En dehors du temps d'enseignement, des activités périscolaires et extrascolaires municipales seront proposées. Elles nécessitent une inscription, une réservation et une participation financière (à l'exception de la garderie municipale).

### LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS ET VENDREDIS

#### Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) :

Il fonctionnera le matin, pendant la pause méridienne (avec repas) et en fin d'après-midi. Différentes activités, ludiques, culturelles ou sportives seront proposées aux enfants, encadrées par des animateurs ou professionnels.

#### Etudes surveillées (ES) :

Proposées les lundis et jeudis de 16h45 à 17h45 aux élèves de cycle 2 (CP/CE1/CE2) et cycle 3 (CM1, CM2).

#### Garderie municipale (gratuite) :

Elle sera mise en place après le temps d'enseignement jusqu'à 17h15.

### LES MERCREDIS

#### ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT LES GALOPINS :

L'ALSH Les Galopins sera ouvert de 7h30 à 18h30. Les enfants auront la possibilité d'y être inscrits le matin (avec ou sans le repas), l'après-midi (avec ou sans le repas), la journée complète.

#### ATELIER MULTI-ACTIVITÉS À DOMINANTE SPORTIVE (ALSH ADOS - ESPACE JEUNESSE) :

Il sera proposé de 8h30 à 12h30 aux élèves de CM1/CM2. A la fin de l'atelier, les enfants auront la possibilité d'être transférés à l'ALSH Les Galopins pour la prise du repas et l'après-midi.



## LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

	MATERNELLE	ELEMENTAIRE
<b>MATIN</b>		
Accueil école :	De 8h50 à 9h00	De 8h35 à 8h45
Enseignement :	De 9h00 à 12h00	De 8h45 à 12h00
<b>APRES-MIDI</b>		
Accueil école :	De 13h50 à 14h00	De 13h50 à 14h00
Enseignement :	De 14h00 à 17h00	De 14h00 à 16h45

### JE PEUX ALLER AUSSI À :

#### L'ALP DU MATIN

De 7h30 à 8h50 si je suis en maternelle  
De 7h30 à 8h35 si je suis en élémentaire

#### L'ALP DU MIDI ET DEJEUNER

De 12h00 à 13h50

#### LA GARDERIE (GRATUITE)

De 17h00 à 17h15 si je suis en maternelle  
De 16h45 à 17h15 si je suis en élémentaire

#### L'ALP DU SOIR

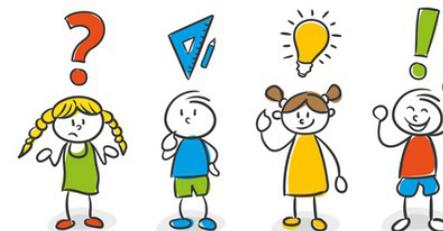
De 17h15 à 18h30

#### ETUDES SURVEILLÉES

Les lundis et les jeudis, de 16h45 à 17h45, si je suis en élémentaire. Puis aller à l'ALP.



## INFORMATIONS PRATIQUES



### COMMENT JE RESERVE LES ACTIVITES ?

- **SUR INTERNET** : en me connectant au « **PORTAIL FAMILLE** » (hors atelier multi-activités à dominante sportive).
- **A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE** : du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 18h.
- **A L'ALSH LES GALOPINS** : pour les activités extrascolaires du mercredi (hors atelier multi-activités à dominante sportive).
- **A L'ALSH ADOS - ESPACE JEUNESSE** : pour l'atelier multi-activités à dominante sportive.

### QUAND RESERVER ?

- **ALP, RESTAURATION SCOLAIRE, GARDERIE, ALSH LES GALOPINS** : A n'importe quel moment, pour la durée et la fréquence que je veux. Au plus tard, le mercredi minuit pour la semaine suivante.

**POUR LA PREMIERE SEMAINE DE LA RENTREE 2018/2019, JE DOIS RESERVER AU PLUS TARD LE MERCREDI 29 AOÛT.**

- **ETUDES SURVEILLÉES (ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES UNIQUEMENT)** :

Au trimestre. **POUR LE PREMIER TRIMESTRE, JE DOIS RESERVER ENTRE LE 3 ET 17 SEPTEMBRE.**

- **ATELIER MULTI-ACTIVITÉS À DOMINANTE SPORTIVE** :

De vacances à vacances. **A COMPTER DU 4 SEPTEMBRE - 17H À L'ALSH ADOS, PUIS PENDANT LES HEURES D'OUVERTURE. Le 1<sup>er</sup> cycle commencera le 12 sept.**

### QUAND RÉGLER MES ACTIVITES ?

- **ALP, RESTAURATION SCOLAIRE, ALSH LES GALOPINS** : Sur facture, à terme échu.
- **ETUDES SURVEILLÉES ET ATELIER MULTI-ACTIVITES A DOMINANTE SPORTIVE** : A la réservation.

### COMMENT RÉGLER ?

- **EN LIGNE**, en me connectant au « **PORTAIL FAMILLE** » : par carte bancaire (paiement sécurisé).
- **A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE** : en espèces, chèques bancaires, chèques C.E.S.U. (si mon enfant a moins de 6 ans et uniquement pour les ALP).
- **A L'ALSH LES GALOPINS** : en espèces, chèques bancaires, chèques C.E.S.U. (si mon enfant a moins de 6 ans), chèques vacances.
- **A L'ALSH ADOS - ESPACE JEUNESSE** : en espèces, chèques bancaires, chèques vacances.



## MERCREDI

### JE PEUX ALLER A L'ACCUEIL DE LOISIRS LES GALOPINS :

<b>MATIN</b>	
Avec repas :	De 7h30 à 13h30
Sans repas :	De 7h30 à 12h00
<b>APRES-MIDI</b>	
Avec repas :	De 12h00 à 17h/18h30
Sans repas :	De 13h30 à 17h/18h30
<b>JOURNEE COMPLETE</b>	
	De 7h30 à 17h/18h30

SI JE SUIS EN **CM1/CM2**, JE PEUX ALLER A

**L'ATELIER MULTI-ACTIVITES A DOMINANTE SPORTIVE (ALSH ADOS - ESPACE JEUNESSE)**  
LE MATIN DE **8H30 A 12H30**

PUIS JE PEUX PASSER L'APRÈS-MIDI A L'ALSH LES GALOPINS ET Y DEJEUNER